

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Le Collège Charles-Lemoyne et la Ville de Sainte-Catherine inaugurent leur
surface synthétique**

Ville de Sainte-Catherine, 13 septembre 2013 – C'est le 13 septembre dernier que le Collège Charles-Lemoyne et la Ville de Sainte-Catherine ont inauguré officiellement leur surface synthétique située au Parc Charles-Lemoyne, à l'arrière du Collège Charles-Lemoyne.

Ce projet se veut l'aboutissement de quatre années de concertation et d'efforts communs entre le Collège Charles-Lemoyne et la Ville de Sainte-Catherine. Ce projet s'est vu concrétisé avec la collaboration du gouvernement du Québec et du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. « Aujourd'hui, nous pouvons être très fiers d'offrir à nos athlètes du Collège et aux jeunes joueurs de soccer de la Ville de Sainte-Catherine une installation sportive de qualité supérieure qui permet d'avoir des conditions d'entraînement et des joutes améliorées », a précisé David Bowles, directeur général du Collège Charles-Lemoyne.

Lors de l'inauguration, plus d'une centaine de joueurs du programme de football du Collège ainsi que de nombreux invités ont assisté aux lancers et à l'échange symbolique des ballons de football et de soccer entre M. Bowles et Mme Bates. « Ce grand projet s'inscrit parfaitement dans la démarche d'élaboration de la *Politique sur les saines habitudes de vie* visant à améliorer la saine alimentation et l'activité physique auprès de notre population. Une initiative permettant à la Ville de Sainte-Catherine et ses partenaires de se mobiliser pour favoriser « ensemble » le développement et le maintien d'un mode de vie physiquement actif. », a précisé la mairesse.

Ce projet permettra d'augmenter l'offre de service et le nombre d'heures maximales d'utilisation du terrain et profitera aux 165 élèves du programme de football, en plus des élèves d'éducation physique ou d'autres activités parascolaires du Collège Charles-Lemoyne et à quelques 600 joueurs de soccer de la municipalité. En plus d'offrir un lieu de choix pour la pratique du soccer à l'Association de soccer mineur de Sainte-Catherine et au Club de soccer Roussillon, cela permettra également d'enrichir l'offre en loisirs avec, entre autres, un assortiment de privilèges exclusivement réservés aux citoyens de la Ville Sainte-Catherine.

-30-

Pour renseignements : Lucie Côté
Directrice des communications et du registrariat
Collège Charles-Lemoyne
514 875-0505, poste 520